Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève **T + 41 22 809 02 00**

www.acgf.ch - acgf@football.ch



14.09.2022

COMMUNIQUE OFFICIEL n°11

CALENDRIER

RETRAITS EQUIPES

FC Versoix FC Collex-Bossy FC Collex-Bossy juniors B2, 2^{ème} degré, groupe 2 juniors D, 1er degré, groupe 3 actifs, 5^{ème} ligue, groupe 2

COUPE GENEVOISE ACTIFS

Le tirage au sort du 2^e tour de qualification a été effectué. Les rencontres se dérouleront le 5.10.2022. Les clubs recevant peuvent, sans l'accord de l'adversaire, avancer ou reculer d'un jour la date du match. Les équipes libres sont directement qualifiées pour les 1/16 de finale.

RAPPEL CHANGEMENT DES DATES DES MATCHS

Un match ne peut jamais être retardé. En revanche, un match peut être avancé aux conditions suivantes :

Jusqu'à 21 jours au plus tard avant la date du match <u>avec l'accord de l'adversaire et de l'arbitre si celui-ci est déjà désigné</u> ; cette modification sera effectuée par le club recevant à travers Clubcorner.

STADE DE VEYRIER-VILLAGE

Le terrain principal est actuellement fermé et le club est obligés de programmer tous les matchs sur les deux terrains du Grand Donzel.

Le samedi matin, il y a beaucoup de matchs de juniors E, D, FF12 et FF15 et il n'est malheureusement pas possible d'attribuer des vestiaires pour toutes les équipes.

Les enfants pourront se changer mais ne pourront pas laisser leurs affaires dans le vestiaire. Le club espère que la situation se régularisera le plus rapidement possible.

Recommandation : le club recevant prendra contact téléphoniquement avec l'arbitre désigné, trois jours avant la rencontre.

<u>INFORMATIONS DIVERSES</u>

REUNIONS DES RESPONSABLES TECHNIQUES DES CLUBS SAISON 2022-2023

Les réunions des responsables auront lieu comme suit pour chaque zone :

- Lundi 12 septembre 2022 à 19h pour les zones Carouge et ACGF au stade de la Fontenette.
- Lundi 19 septembre 2022 à 19h pour les zones Servette et Meyrin au stade de Laconnex.

Merci de noter que la présence de chaque club est obligatoire, en cas d'indisponibilité du responsable technique, veuillez envoyer un autre représentant du club.

ASSEMBLEE GENERALE DES DELEGUES DES CLUBS DE L'ACGF DU SAMEDI 15 OCTOBRE 2022 A 17H00 A LA SALLE DES FETES DE THONEX

ORDRE DU JOUR

- 1. Appel
- 2. Désignation des scrutateurs
- 3. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale ordinaire du 16 octobre 2021
- 4. Présentation et approbation des rapports annuels
- 5. Admissions, démissions, exclusions
- 6. Désignation du club organisateur de l'Assemblée générale ordinaire 2023
- 7. Propositions du Comité central
- 8. Récompenses, honorariat
- 9. Communications du Comité central
- 10. Propositions des clubs
- 11. Divers
- 12. Contre appel

<u>Participation obligatoire de tous les clubs</u> (amende statutaire en cas d'absence). Les clubs retardataires pourront aussi être amendés si leur retard dépasse les 30 minutes. Les propositions des clubs doivent parvenir au Comité central <u>au moins trois semaines</u> avant l'Assemblée.

Les clubs ont reçu la convocation par mail le 13.09.2022.

COURS ANIMATEUR 2022

COURS		DATES	LIEUX
SVF ACGF E/A 7/22	COMPLET	22.09.2022	Vessy
SVF ACGF E/A 8/22	COMPLET	26.09.2022	Grand-Saconnex
SVF ACGF E/A 9/22	COMPLET	29.09.2022	Veyrier Village

FORMATION « LES JEUNES ARBITRENT LES JEUNES »

Pour vous inscrire à cette formation, il faut impérativement contacter Monsieur Mario Civitillo au 079 707 39 31 ou par courriel : mario-civitillo@bluewin.ch avant le 20 septembre 2022, les modalités du cours vous seront communiquées directement lors de l'inscription. Age minimum pour suivre cette formation est de 15 ans, âge maximum 19 ans.

FORMATION POUR LES DIRIGEANTS DE CLUB

Site de présentation du programme & inscription pour les 4 modules de formation https://formation-acgf.ch/

Prochains cours : 3-10-17 et 24 novembre 2022 de 18h à 22h au Centre de Geisendorf, Charmilles

COURS DE BASE POUR ARBITRES DEBUTANTS

Les cours théoriques 2022 auront lieu au stade municipal de Bernex :

Vendredi 16 septembre de 18h45 à 21h30, samedi 17 septembre de 8h30 à 18h00 et le dimanche 18 septembre de 8h30 à 18h00

PRESCRIPTIONS D'EXECUTION JUNIORS

Les prescriptions d'exécutions juniors pour la saison 2022-2023 se trouvent sur notre site internet : Association cantonale genevoise de football - News et communiqués (acgf.ch)

INFORMATION DE LA COMMISSION DES ARBITRES



Les joueurs devant porter des lunettes médicales pour la pratique du football doivent impérativement acquérir des lunettes de sport, ceci dans toutes les catégories de jeu. Toute autre forme de lunettes n'est pas acceptée et l'autorisation de jouer ne sera pas admise par l'arbitre. Il en va de la sécurité de tous.



Nous vous rappelons que pour les matchs de juniors E, D, FF12 et FF15, la feuille de match est obligatoire.

La Commission des Arbitres communique qu'elle est à disposition des clubs pour des discussions, partages et explications concernant tout sujet en lien avec l'arbitrage. Si vous êtes intéressés, des membres de la commission peuvent se déplacer dans vos clubs pour un rendez-vous avec votre comité, vos entraîneurs, etc. Merci de contacter directement par e-mail son président, perez.augustin@football.ch.

LICENCE ENFANTS

A partir de la saison 2022/23, une licence sera obligatoire pour toutes les catégories (adaptation des statuts de mai 2021 par l'Assemblée des délégués de l'ASF). Cela signifie que les enfants des catégories G et F seront désormais également soumis à l'obligation de licence. Il n'y a pas de frais d'adhésion pour les deux catégories mentionnées. Les frais d'inscription ne sont dus qu'en cas de passage à la catégorie E (facturation automatique).

Les enfants qui ont déjà été enregistrés avant le 1er juillet 2022 au moyen de clubcorner.ch doivent malheureusement, en raison des directives de la FIFA, être à nouveau enregistrés "officiellement" au moyen d'une procédure d'inscription simplifiée avant le passage à la catégorie E. Cela concerne les enfants nés en 2013 et plus jeunes.

Les clubs pourront saisir les demandes de licence pour les enfants dans Clubcorner à partir du 1er juillet 2022 et il leur sera demandé de licencier tous les enfants actifs dans le club jusqu'au 31 décembre 2022.

REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2022/2023

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2022 / 2023 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2003 - 31.12.2005

Juniors B - 01.01.2006 - 31.12.2007

Juniors C - 01.01.2008 - 31.12.2009

Juniors D - 01.01.2010 - 31.12.2011

Juniors D - 01.01.2010 - 31.12.2011

Les juniors A et B (01.01.2003 - 31.12.2007) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, <u>les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et <u>les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.</u></u>

Joueuses juniors

FF-19 - 01.01.2004 – 31.12.2007 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

FF-15 - 01.01.2008 - 31.12.2011

FF-12 - 01.01.2011 - 31.12.2014

<u>Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons</u>. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie junior inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

TOURNOIS AUTORISES PAR L'ACGF

L'ACGF rappelle aux clubs que <u>tous les tournois en salle et en plein air</u> doivent lui être préalablement annoncés à l'aide du formulaire « demande d'autorisation d'organiser un tournoi de football ». Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant :

http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resources//formulaire_demande_d_autorisation.pdf

Les clubs n'ayant pas préalablement annoncé leur tournoi feront l'objet d'une amende administrative de Fr. 200.--.

AMENDES

FC Versoix retrait juniors B CHF 300.-FC Collex-Bossy retrait juniors D CHF 300.-FC Collex-Bossy retrait actif, 5^{ème} lique CHF 500.-

LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE L'ACGF



Venez soutenir l'Etoile Carouge FC pour son 1/16 de finale de la Coupe Suisse contre le FC St. Gallen 1879 le samedi 17 septembre 2022 à 17h au Stade de la Fontenette à Carouge.

Billetterie en ligne sur www.etoile-carouge.ch/billetterie/



Genève, le 14 septembre 2022/nw